



Commission de l'agriculture

2152 - Développement des filières

Participation financière aux actions de promotion de l'agriculture biologique et des filières agricoles

Rapport n° CP/2011/256

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à la commission permanente du Conseil Général l'attribution de subventions départementales pour l'organisation :

- du Salon Biobernai'11 par la Société Alsace Bio en septembre 2011 à OBERNAI
- du Salon International des Animaux de la Basse-Cour par l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin en novembre 2011 à STRASBOURG.

1. Salon de l'agriculture biologique Biobernai'11

L'agriculture biologique continue de progresser en Alsace avec près de 500 producteurs (60 de plus en 2010) qui exploitent 15 000 ha correspondant à 4,13% de la surface agricole régionale. D'année en année, l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace, l'OPABA, se rapproche un peu plus de son objectif à savoir porter l'emprise de l'agriculture biologique à 7% de la superficie agricole alsacienne en 2013.

La viticulture reste prépondérante quant au nombre d'exploitations mais les conversions s'étendent plus largement aux grandes cultures, à l'élevage bovin et au maraîchage.

Le « bio » s'est longtemps développé sur des circuits courts mais l'intérêt croissant de la grande distribution a contribué ces dernières années à la création de filières, notamment les filières du lait, de la viande et des fruits et légumes.

Comme pour les éditions précédentes, l'OPABA a renouvelé son partenariat avec la Société « Alsace bio » pour la mise en œuvre du salon « BIObernai'11 » qui se déroulera du 9 au 11 septembre 2011 sur le parking des Remparts à Obernai.

20 000 visiteurs sont attendus au salon 2011 qui rassemblera près de 230 exposants majoritairement régionaux. Après la viticulture biologique en 2010, le « bien-être animal » sera le fil conducteur de l'édition 2011, thématique qui sera déclinée sous de nombreux aspects au travers de conférences, ateliers, expositions et spectacles.

La commission de l'agriculture, lors de sa réunion du 14 avril 2011, a accueilli favorablement la demande financière de la Société Alsace Bio à hauteur de 11 000 € pour l'organisation de cet événement dont le coût estimatif s'établit à 230 000 €.

2. Salon International des Animaux de la basse-cour

L'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin est affiliée à la Fédération des Unions d'Éleveurs-Sélectionneurs d'Animaux de Basse-cour d'Alsace-Moselle et compte à ce jour 3.500 adhérents recensés dans 80 sociétés ou clubs locaux.

Ses actions visent à développer et à promouvoir les races régionales avicoles, cunicoles et colombicoles par le biais d'expositions, de concours, de stages pour les jeunes et de l'édition d'un bulletin trimestriel.

L'exposition Internationale d'Aviculture, la plus importante de France, est organisée annuellement en alternance par chaque Union à METZ, MULHOUSE et STRASBOURG.

L'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin organise les 12 et 13 novembre 2011 son 35^{ème} Salon International de la Basse-Cour au Parc des Expositions du Wacken à STRASBOURG. Quelques 10 000 animaux, volailles, palmipèdes, oiseaux d'ornement, lapins et pigeons seront présentés à différents concours nationaux et européens par un millier d'éleveurs venant de tous les départements français mais également de pays limitrophes, comme l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne et la Belgique.

La commission de l'agriculture a proposé de soutenir cette manifestation à hauteur de 4 000 €, montant accordé en 2008 à l'Union pour l'édition précédente.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seront imputables comme suit :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15119	65-6574-928	26 890,00 €	26 890,00 €	15 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer des aides d'un montant total de 15 000 €, selon la répartition suivante :

- 11 000 € à la Société Alsace Bio pour l'organisation du Salon Biobernai'11 qui se tiendra du 9 au 11 septembre 2011 à OBERNAI
- 4 000 € à l'union des Aviculteurs du Bas-Rhin pour l'organisation du Salon International de la Basse-Cour qui se déroulera les 12 et 13 novembre 2011 à STRASBOURG.

Le versement des subventions aux bénéficiaires interviendra de la façon suivante :

- un acompte de 50 % après notification de l'aide départementale
- le solde sur production du bilan financier de la manifestation visé par le comptable.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL